

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL
Alain Plante C-185 4542 alain.plante@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi		de 11h à 12h		de 11h à 12h	de 11h à 12h
Après-midi	de 14h à 15h				

Ces disponibilités auront lieu sur la plateforme Teams; vous êtes priés de m'écrire préalablement pour prendre rendez-vous (Mio ou Teams).

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU ☎ POSTE ✉ COURRIEL
France Mongeau C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les représentations du monde proposées par un minimum de quatre œuvres complètes, dont trois de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de 1900 à nos jours et à au moins deux genres (dont le genre narratif). Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation explicative.

Objectifs

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation explicative

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une œuvre ou un extrait d'œuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Carole Pilote, *Guide littéraire*, (3e éd.), Montréal, Beauchemin, 2012.
- Albert Camus, *La Chute*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1956.
- Paul Valéry, « La crise de l'esprit » (1919), *Europes de l'antiquité au XX^e siècle*, Paris, Éd. Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2000. (Texte libre de droits et disponible en version numérique à l'adresse suivante : http://classiques.uqac.ca/classiques/Valery_paul/crise_de_lesprit/crise_de_lesprit.html)
- Andreï Makine, *La Musique d'une vie*, Paris, Seuil, coll. « Points », 2001.
- Ray Bradbury, *Fahrenheit 451*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Science-Fiction », 1995.

NOTE : Les œuvres devront être lues intégralement pour les dates prévues au calendrier ; chacune d'elles fera l'objet d'une analyse en classe.

MÉDIAGRAPHIE

BOISSONNAULT, Pierre et al., *La dissertation. Outil de pensée, outil de communication*, Beloeil, 1980.
PAQUIN, Michel et Roger Reny, *La Lecture du roman*, Beloeil, La Lignée, 1984.
SIMARD, Jean-Paul, *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éd. Ville-Marie et Éd. de l'Homme, 1984.
THÉRIEN, Céline, *Anthologie de la littérature d'expression française - du réalisme à la période contemporaine*, Anjou, CEC, 1998.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*
<http://www.cegpmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Le cours sera constitué d'exposés magistraux sur les courants littéraires, les auteurs et les œuvres. Une partie importante sera également réservée à l'explication de la méthodologie (la dissertation explicative, le plan, etc.), et à l'analyse en classe d'extraits choisis. Cette complémentarité entre la

partie historique et les analyses textuelles nous permettra de bien situer les oeuvres étudiées dans leur contexte et, surtout, d'en faire ressortir l'originalité, la portée et le sens.

Encore cette session il s'agit d'un enseignement hybride, toutefois, dans l'état présent de la situation, votre professeur n'envisage pas tenir de séances en présence, du moins pour le moment. C'est donc dire que nos séances seront virtuelles. Outre les documents numériques et les présentations de type PowerPoint qui seront déposés au cours de la session sur LÉA (la plateforme Omnivox du cégep), nos rencontres virtuelles auront lieu sur la plateforme Teams de Microsoft. Assurez-vous, par conséquent, de télécharger cette application sur votre ordinateur.

Il importe de rappeler que la bienséance sera exigée lors des séances en ligne. Le Direction du Cégep Édouard-Montpetit a publié sur le site officiel du cégep sa Nétiquette, c'est-à-dire l'ensemble des règles de bienséance exigée sur Internet — vous êtes priés de consulter ces pages. *

Au même titre que la salle de classe réelle, la classe virtuelle est un espace public, ce qui implique de la part des étudiants une attitude et un comportement attendus. Entre autres choses, votre professeur s'attend à ce que chacun soit soucieux de son image (il faut être correctement vêtu et s'assurer que l'arrière-plan est neutre et stable), présente une attitude respectueuse (à l'écran, on ne mange pas, ne dort pas, ne fait pas autre chose, etc.), et s'exprime de façon courtoise (les propos déplacés et irrespectueux à l'égard d'autrui ne seront pas tolérés).

En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe. L'enregistrement de nos séances virtuelles, sous toutes les formes possibles, est strictement interdit.

* La Nétiquette du Cégep Édouard-Montpetit :

- *Nétiquette étudiants*: https://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/Pages-flottantes/Coronavirus%20-%20Section%20Web/Netiquette2_web_v6.jpg

- *Nétiquette*: <https://www.cegepmontpetit.ca/cegep/netiquette#dispositions-generales>

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	MODE DE FONCTIONNEMENT (Présence-distance Synchrone- asynchrone) RESSOURCES ET OUTILS TECHNOLOGIQUES (LÉA-TEAMS-ZOOM- MOODLE-Lien URL-...)	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<p>Semaine 1 - Présentation du plan de cours : contenu, démarche, exigences, etc.</p> <p style="text-align: center;">ALBERT CAMUS, LA CHUTE</p> <p>- Contexte sociohistorique : la Deuxième Guerre mondiale et l'Après-guerre</p>	<p>Séance virtuelle sur Teams (synchrone)</p>	<p>Lecture de <i>La Chute</i>.</p>

Semaines 2 et 3 - L'Existentialisme - Albert Camus et l'absurde - Analyse de l'œuvre et d'extraits choisis - Rappels méthodologiques : démonstration, structure du paragraphe, citations et typographie Contrôle de lecture : <i>La Chute</i>	Séance virtuelle sur Teams (synchrone)	Lecture de <i>La Chute</i> .
Semaines 4 et 5 - Analyse d'extraits choisis (suite) - Rappels méthodologiques (suite) Rédaction 1 Paragraphe de 250 mots	Séance virtuelle sur Teams (synchrone)	
1^{er} bloc d'examens communs, du lundi 1^{er} au jeudi 4 mars		Lecture : <i>La Musique d'une vie</i>
Semaine 6 - Préparation à la rédaction de la Dissertation partielle Rédaction 2 Dissertation partielle de 400 mots	Séance virtuelle sur Teams (synchrone)	Lecture : <i>La Musique d'une vie</i>
Semaine 7 ANDREÏ MAKINE, LA MUSIQUE D'UNE VIE - Contexte sociohistorique : les grandes Purges staliniennes - Crise culturelle et crise identitaire Contrôle de lecture : <i>La Musique d'une vie</i>	Séance virtuelle sur Teams (synchrone)	Lecture : <i>La Musique d'une vie</i>
2^e bloc d'examens communs, du vendredi 19 au mercredi 24 mars		
Semaines 8 à 10 - Analyse de l'œuvre et d'extraits choisis - Derniers rappels méthodologiques : plan d'ensemble de la dissertation, introduction et conclusion - Préparation à la dissertation explicative complète	Séance virtuelle sur Teams (synchrone)	
3^e bloc d'examens communs, du lundi 19 au mercredi 21 avril et JR* du mardi 20 avril		Lecture : <i>Fahrenheit 451</i>
Semaine 11 Rédaction 3 Dissertation explicative complète de 800 mots, journée JR* (durée de 4h30); levée de cours à la semaine 11.		Lecture : <i>Fahrenheit 451</i>
Semaines 12 et 13 RAY BRADBURY, FAHRENHEIT 451 - Analyse de l'œuvre et de son contexte sociohistorique Contrôle de lecture : <i>Fahrenheit 451</i>	Séance virtuelle sur Teams (synchrone)	Lecture : <i>Fahrenheit 451</i> Rappel de l'ensemble de la matière à réviser pour l'examen final.

Semaine 14	Examen final	Révision de la matière pour l'évaluation terminale
<p>Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant est prié de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.</p>		

ÉVALUATION

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôles de lecture	Individuel, en ligne	2, 7, et 12	20
Rédaction 1 : paragraphe - 250 mots	Individuel, en ligne	4	15
Rédaction 2 : Dissertation explicative partielle - 400 mots	Individuel, en ligne	6	20
Rédaction 3 : Dissertation explicative complète - 800 mots (1 ^{re} partie de l'évaluation terminale*)	Individuel, en ligne	11	30
Examen final (2 ^e partie de l'évaluation terminale*)	Individuel, en ligne	14	15
			= 100
<p>Note : Il est possible que des réaménagements touchant les évaluations s'imposent en cours de session. Votre professeur vous transmettra toute information pertinente à cet effet.</p>			

* L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

Note : *Suite à une démarche d'au moins cinq heures comprenant deux rédactions de 250 mots, deux fiches d'autocorrection et deux grilles de relecture, les étudiants pourront faire la reprise d'un travail de 10% fait en classe en début de session, au Centre d'étude en français, après la journée JR du 20 avril et avant le 16 mai 2021.*

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p>Contrôles de lecture : la lecture des œuvres au corpus permet aux étudiantes et étudiants d'acquérir des connaissances littéraires, de découvrir de nouveaux contextes socioculturels et d'être confrontés à des problématiques contemporaines.</p>	<p>Répondre avec justesse aux questions portant sur le contenu des œuvres.</p>

<p>Ateliers : lors des ateliers les étudiantes et étudiants doivent repérer des éléments précis de contenu et de forme dans les oeuvres vues en classe afin d'en analyser le sens et la portée.</p>	<p>Répondre de façon pertinente aux questions posées en tenant compte du fond comme de la forme et toujours dans un esprit d'analyse — approfondir le sens.</p>
<p>Dissertation explicative : maîtriser les multiples aspects de cet exercice en passant par la lecture approfondie et l'analyse d'un texte ou d'un extrait, la mise en plan et l'organisation structurelle, la rédaction et, enfin, la révision linguistique de cette dernière.</p>	<p>À venir.**</p>
<p>Examen final : maîtriser les connaissances littéraires fondamentales et les principales caractéristiques des contextes sociohistoriques vues en classe du début à la fin de la session.</p>	<p>À venir.**</p>

** Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'article 5.6.1 à la page 15 de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « Normes de présentation matérielle des travaux écrits » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rersh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentation-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE

O ORTHOGRAPHE

G GRAMMAIRE

- G1 Accord dans le groupe nominal
- G2 Accord dans le groupe verbal
- G3 Accord du participe passé
- G4 Formes verbales
- G5 Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1 Structure
- S2 Concordance verbale
- S3 Marqueurs de relation
- S4 Pronoms et déterminants
- S5 Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)

T TYPOGRAPHIE

- T1 Emploi des majuscules
- T2 Règles typographiques